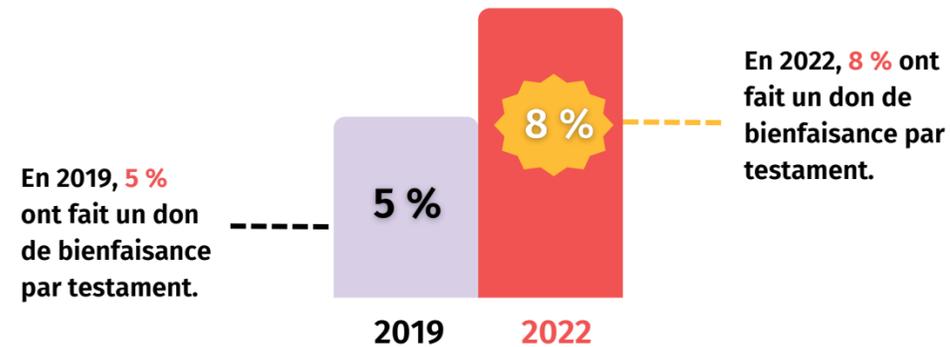
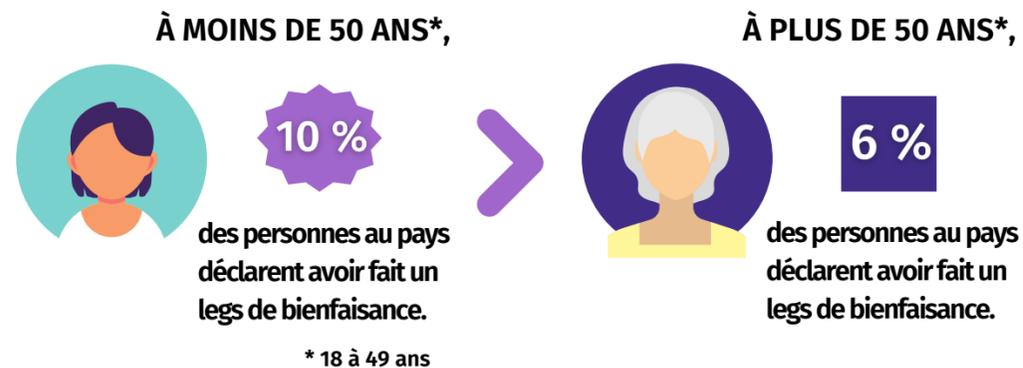


DONS TESTAMENTAIRES AU CANADA : NOUVELLES DONNÉES DE 2022*

1 Le nombre de personnes au pays qui ont versé un don testamentaire à un organisme de bienfaisance s'est accru.



2 Le donateur typique pourrait être en train de changer (et il est plus jeune que vous ne le pensez).

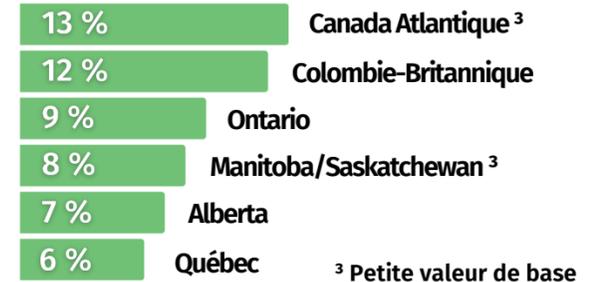


Les legs de bienfaisance sont de plus en plus populaires auprès de la **génération Y** : 11 % déclarent avoir versé un don testamentaire à un organisme de bienfaisance.

3 Une part additionnelle de 22 % de la population **planifie ou envisage** de verser un don testamentaire à un organisme de bienfaisance. La majorité a **moins de 50 ans**.



4 Le pourcentage de personnes déclarant avoir fait un don testamentaire, par province.



5 Au pays, 8 % des gens déclarent avoir désigné un organisme de bienfaisance comme bénéficiaire de leur REER, FERR ou CELI.



* Sondage Environics réalisé auprès du public en novembre 2022.